



JAM

Journal
de l'Ardenne
Méridionale

BERTRIX
BIÈVRE
BOUILLON
DAVERDISSE
GEDINNE
HERBEUMONT
PALISEUL
VRESSE-SUR-SEMOIS
WELLIN



- p. 2 Édito | L'ASBL GAL
p. 3 Quoi de 9 ?
p. 4 L'Ardenne méridionale,
➤ 5 12^e Parc naturel de Wallonie

- p. 6 Bientôt un sapin de Noël sans pesticides ?
p. 7 Fruits du territoire, fin de l'histoire ?
p. 8 Petites et grandes découvertes
au Pays de Bouillon en Ardenne

- p. 9 Déjeunons Tourisme
p. 10 Pour que la mobilité ne soit plus un frein
p. 11 Agenda | Traditions
p. 12 Suivez-nous !



L'ARDENNE MÉRIDIONALE,

12^e Parc naturel
de Wallonie



édito

« Notre Parc vient de naître ! »

C'est avec un plaisir tout particulier que nous vous adressons ce second numéro du JAM!, le Journal de l'Ardenne méridionale.

En effet, depuis quelques jours, notre territoire est reconnu officiellement en tant que Parc naturel, une reconnaissance qui vient couronner un processus mobilisateur de près de 5 ans. Grâce à elle, notre territoire se voit doté d'un formidable outil pour continuer à préserver, restaurer et valoriser notre patrimoine naturel et culturel !

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à Thierry Jaumain, qui a coordonné ce large projet, rencontré les partenaires, rédigé les nombreux documents nécessaires et n'a pas ménagé ses efforts durant ces années pour que notre projet collectif aboutisse !

C'est à Hélène Poncin et l'équipe du GAL que j'adresse en second lieu des remerciements nourris pour le travail rigoureux et réfléchi qui est mené et préfigure les actions du Parc naturel. Elle a su tenir la barre dans les dernières étapes qui ont mené à cette reconnaissance.

Merci aux neuf communes qui sont à l'initiative de la démarche et la soutiennent avec conviction depuis le début ainsi qu'à l'ensemble des personnes et acteurs qui ont contribué au travail de réflexion en y apportant leur expertise, leurs idées et leur enthousiasme.

Le Parc de l'Ardenne Méridionale est né ! Qu'il VIVE longtemps avec la même ardeur que celle vouée à la reconnaissance ! Nous n'en doutons pas car la dynamique initiée par le GAL porte déjà ses fruits et ce second journal dédié à notre territoire vous en donnera quelques exemples concrets !

Pour le Conseil d'administration
Michel Hardy, Président

Le GAL, une ASBL où vous êtes représentés !

Aux côtés de l'équipe technique, deux structures assurent le fonctionnement du GAL : son Conseil d'administration et son Assemblée générale. Elles sont toutes deux composées d'un partenariat public-privé où les 9 communes sont représentées ainsi que les forces vives du territoire. N'hésitez pas à aller à leur rencontre pour toute idée en lien avec le développement rural de notre région !

Le **Conseil d'administration** compte 20 personnes, élus des 9 communes associées et acteurs de terrain du secteur privé :

Commune de Bertrix : Michel Hardy • **Commune de Bièvre** : David Clarinval • **Commune de Bouillon** : Florian Dabe • **Commune de Daverdisse** : Maxime Léonet • **Commune de Gedinne** : Vincent Massinon • **Commune d'Herbeumont** : Catherine Mathelin • **Commune de Paliseul** : Anne Pauporté-Carrozza • **Commune de Vresse-sur-Semois** : Arnaud Allard • **Commune de Wellin** : Nadine Godet

ADL Bertrix-Bouillon-Herbeumont-Paliseul : Gaëlle Dion • **ADL Bièvre-Vresse** : Pierre Poncelet • **Centre culturel de Bertrix** : Jean-Paul Wuyts • **Centre culturel de Bièvre** : Marie Hardy • **Centre YWCA – Les Fauvettes** : Christèle Allebroeck • **Comité culturel Paul Verlaine** : Angelina Parein • **Ferme des Crutins** : Pierre Pirson • **Fondation rurale de Wallonie** : Nicolas Lecuivre • **La Source** : Nadège Belche • **Le Ti Bou de Refuge** : Hans Boninsegna • **Syndicat d'Initiative de Bouillon** : Philippe Daems

L'**Assemblée générale** compte 61 membres issus en partie des Conseils communaux des neuf communes mais principalement du secteur privé, actifs dans les domaines d'action du GAL. En plus des membres du CA, on y retrouve :

La ferme des Sureau (Maissin), la Bergerie d'Acremont, La Ferme des Crutins (Sugny), le Comice agricole de la Semois ardennaise, MaTélé, TV Lux, le Contrat Rivière Semois-Chiers, l'Office économique wallon du bois, la Fourmilière (Gedinne), la Renardière (Bertrix), la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne, la Maison du Tourisme de Saint-Hubert, l'Office du Tourisme de Gedinne, le Centre touristique de Daverdisse, le Syndicat d'initiative d'Herbeumont, le Syndicat d'initiative de Gedinne, l'Office du Tourisme de Bièvre, le Centre touristique et culturel de Vresse, le Syndicat d'initiative de Vresse, la Ferme des Fées (Les Hayons), Paysages et Saveurs (Ucimont), le Massif forestier de la Semois et de la Houille, l'Inattendue (Bertrix), le Rucher Houille-Lesse-Semois et la Fondation Rurale de Wallonie.





NOUS DÉMÉNAGEONS !

► Nos bureaux restent à Paliseul mais nous nous établissons à la Maison Franken – rue de la Station 1. L'opportunité pour nous d'avoir des locaux plus modernes pouvant vous accueillir. La chance aussi de partager le bâtiment avec d'autres associations locales permettant ainsi de poursuivre les partenariats et d'en développer d'autres : ADL – bibliothèque – EPN...



200 000 € POUR LA FILIÈRE VIANDE LOCALE

► Via l'appel à projet Hall Relais Agricole 2018 de la Région wallonne, ce subside obtenu par le GAL servira à la construction d'un atelier de découpe à côté de l'abattoir de Gedinne. Un pas de plus pour équiper notre territoire d'un outil de valorisation pour le pré-traitement des carcasses par les bouchers ou en colis pour la vente directe !



SEMENCES À ÉCHANGER À PALISEUL

► Dès l'automne prochain, il sera possible pour tous les citoyens de venir déposer et échanger leurs graines de fleurs, fruits et légumes à la bibliothèque de Paliseul. Cette grainothèque est construite par le groupe de Vie Féminine et soutenue par la bibliothèque, le PCS et le GAL Ardenne Méridionale.

Quoi de 9 ?



NOUVEAU PROJET VALIDÉ : RANDONNÉES ZÉRO CARBONE SUR LES RAILS

► Pour préserver notre Ardenne tout en y attirant des touristes, un nouveau projet de coopération « Rando zéro carbone de gare en gare » a été déposé. Le principe est simple : une arrivée en train – une randonnée à pied ou en vélo – un retour en train ! et au passage la découverte de nos opérateurs touristiques locaux : hébergements – restaurations – attractions... Pour donner de l'ampleur à ce projet, il se fera en partenariat avec nos voisins : le GAL Nov'Ardenne et le Parc naturel de Gaume !



MADE IN ARDENNE MÉRIDIONALE !

► Les produits véritablement locaux dans votre supermarché franchisé ou votre épicerie locale ? Difficile d'y voir clair ? Pour identifier en un coup d'œil les produits issus de notre territoire, le médaillon « MiAM » – pour Made in Ardenne Méridionale – est en préparation. Il sera visible après l'été dans les rayons des points de vente partenaires. Soyez attentifs à l'empreinte !



ENVIE D'UNE BALADE GUIDÉE ?

► La brochure de la Maison des guides est sortie ! Découvrez-y les guides et leur programme de balades pour la saison 2019, de belles propositions variées pour tout le territoire ! Elle est disponible à la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne, dans les offices du tourisme et syndicats d'initiative du territoire. Vous pouvez également la télécharger sur notre site web dans l'espace « média ».

Plus d'infos sur les balades proposées en page 8.

Retrouvez toutes nos actualités sur
ardenne-meridionale.be



Le 16 mai dernier, le Gouvernement wallon a reconnu notre territoire en tant que Parc naturel, une décision importante qui a clôturé un processus long de près de cinq ans. Grâce à cette reconnaissance, nos neuf communes disposent maintenant d'un outil structurant qui viendra pérenniser les projets initiés par le GAL et en développer de nombreux autres.

L'ARDENNE MÉRIDIONALE,

12^e Parc naturel de Wallonie

Depuis 2014 et l'union des communes en Association de projet, il aura fallu du temps, de la patience et de la persévérance pour atteindre ce but ! Après la reconnaissance du territoire en tant que GAL fin 2015, l'Ardenne méridionale devient maintenant Parc naturel au terme d'un processus ardu mais enrichissant qui a vu la mobilisation de nombreux partenaires. Près de 200 personnes ont ainsi pris part au Comité d'étude et aux groupes de travail chargés de définir les actions qui seront menées dans le cadre du Parc naturel, les Conseils communaux ont confirmé à plusieurs reprises l'engagement des communes, récemment encore une enquête publique permettait également aux citoyens de donner leur avis sur les objectifs du Parc...

Projet de création, Rapport sur les incidences environnementales et Déclaration environnementale forment ensemble le Plan de gestion du futur Parc naturel et représentent un peu plus de 600 pages qui analysent les atouts et faiblesses de

la région, définissent les secteurs à soutenir et les actions à mettre en œuvre dans le respect du décret qui régit les Parcs naturels en Wallonie.

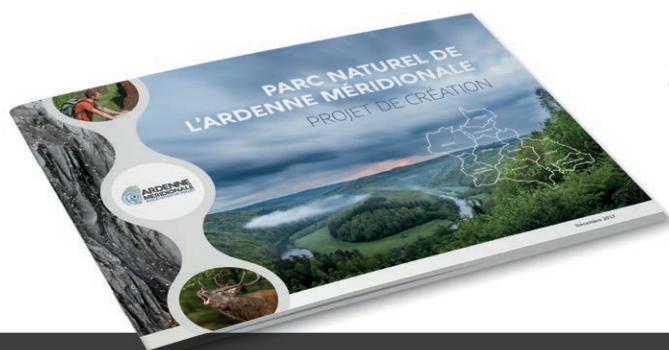
UN PARC NATUREL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce Parc naturel, c'est avant tout la reconnaissance officielle de la richesse patrimoniale de notre territoire (sa nature, ses paysages, son histoire...).

Bien que la dénomination soit quelque peu équivoque, il ne s'agit pas de mettre le territoire sous cloche, d'en faire une réserve géante ou d'y imposer des contraintes supplémentaires, au contraire.

La Wallonie le définit comme « *un territoire d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis à des mesures destinées à en protéger le milieu en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire* ».

À l'opposé d'une réserve naturelle qui est un espace protégé où les activités humaines sont strictement réglementées, un Parc naturel encourage toutes les activités humaines qui permettent une meilleure qualité de vie en milieu rural tout en respectant l'environnement. Il doit donc être vu comme un outil de développement socio-économique durable. ►



LE 12^e PARC NATUREL

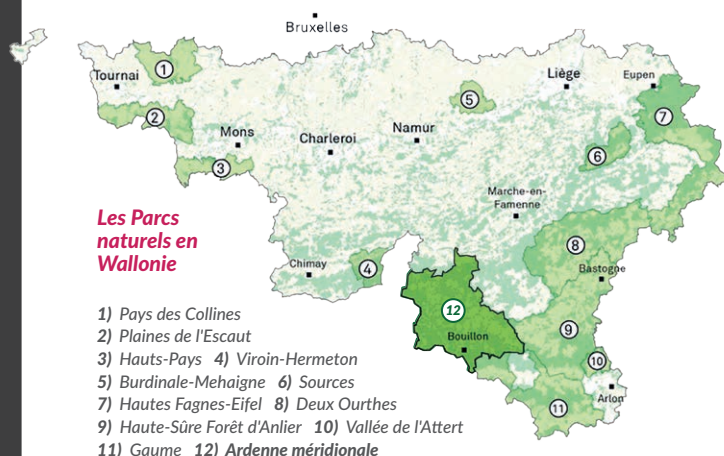
Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale se joint aux 11 autres Parcs naturels existants en Wallonie, juste après la reconnaissance du Parc naturel de Gaume voisin en 2014 et du Parc naturel des Sources en 2017.

Reconnu pour une période de 10 années renouvelable, notre Parc naturel, avec ses 94 500 hectares et ses 36 000 habitants devrait pouvoir bénéficier d'un soutien wallon de près de 350 000 € par an pour concrétiser les actions prévues, une réelle plus-value pour notre territoire, sans compter les autres appuis financiers qu'il sera possible d'obtenir.

Les 3 axes d'action du Parc sont • la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel • les paysages et l'aménagement du territoire • le développement rural et économique. Un axe transversal vise également l'éducation et la sensibilisation à ces matières.

Concrètement, les prochains mois seront consacrés à la mise en place de la Commission de gestion du Parc naturel et de l'équipe technique qui découleront de l'ASBL GAL et qui s'attèleront à la conception des projets précis.

Grâce aux Communes, à l'appui des forces vives du territoire et à toutes les personnes qui se sont impliquées, ce grand projet fédérateur devrait être opérationnel d'ici début 2020.



Les thématiques dont le Parc naturel va se saisir :

Patrimoine naturel

- **Nature** : protection de la biodiversité, préservation d'habitats et espèces...
- **Environnement** : amélioration de la qualité des eaux et du sol, lutte contre les déchets, recyclage...

Paysages et aménagement du territoire

- **Paysage** : charte paysagère du Parc, entretien et protection des points de vue, formation de guides...
- **Urbanisme et architecture** : aménagement cohérent et harmonieux du territoire, valorisation des espaces collectifs...
- **Mobilité** : alternative à la voiture individuelle, déplacements moins polluants...
- **Énergie** : politique énergétique commune, énergie renouvelable, réduction de la consommation, potentiel « biomasse » local...

Développement rural et économique

- **Agriculture et filière agro-alimentaire** : gestion durable et résiliente des exploitations, soutien à la reprise et à la diversification, outils partagés pour la transformation et la commercialisation, culture du sapin de Noël en gestion différenciée...
- **Forêt et filière bois** : amélioration de la gestion de la forêt privée, cohabitation entre toutes les fonctions de la forêt, soutien à la filière bois locale et renforcement des circuits-courts, formation de guides...
- **Tourisme et Horeca** : stratégie touristique territoriale, nouveaux produits, appui à la promotion touristique, à l'attractivité des sites...
- **Patrimoine, histoire et culture** : inventaire et préservation du patrimoine, transmission de l'histoire locale et du savoir-faire artisanal...
- **Ressources du sol et du sous-sol** : valorisation du recours aux ressources naturelles locales...

L'ensemble des actions du Parc naturel est repris dans le Plan de gestion téléchargeable sur www.ardenne-meridionale.be



Ces dernières années, les producteurs de sapins de Noël sont de plus en plus interpellés quant aux conséquences de leurs pratiques. Pour faire suite à ces appels, les GAL Nov'Ardenne, Haute-Sûre Forêt d'Anlier et Ardenne Méridionale se sont réunis dans une logique de coopération afin de soutenir l'évolution de ce secteur vers une production plus durable, en gestion différenciée. Par leur fusion, ils rassemblent 20 communes et représentent 60 % des surfaces cultivées de sapins de Noël en Wallonie.

BIENTÔT UN SAPIN DE NOËL sans pesticides ?



Un nouveau
membre dans
l'équipe !

Antonio Ramirez-Guanche

Chargé de mission Coopération Agriculture

0477/84 72 11

antonio.ramirez@novardenne.be

« Bio ingénieur de formation, ardennais de naissance, je suis passionné par notre planète et la nature qui nous entoure. En quête de sens, j'ai décidé de quitter mon précédent emploi afin de consacrer mon temps à des causes faisant écho à mes préoccupations. En découvrant ce projet touchant à la fois l'environnement, l'agriculture et ma région, j'ai su qu'il était fait pour moi ! »



Un modèle à suivre ? Chemin de culture fleuri, ferme de la Grange (Anhée).

Le projet qui a débuté en mars 2019 propose de travailler en collaboration directe avec les producteurs pour tester différents modes de production alternatifs plus respectueux de l'environnement.

QU'EST-CE QUE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

La gestion différenciée est une approche raisonnée qui fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté en tenant compte de ses caractéristiques et de sa fonction. Elle permet de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de pesticides, en mettant en place des méthodes pour prévenir les besoins en désherbage (paillage, couverts végétaux...) ou en ayant recours à des techniques alternatives pour désherber (désherbage mécanique, thermique ou manuel...) mais aussi en apprenant à accepter la végétation spontanée en certains lieux. La gestion différenciée, c'est aussi planter des espèces adaptées aux conditions locales afin de limiter les soins à leur apporter, faire appel aux connaissances plutôt qu'aux pesticides pour soigner les plantes...

ET DANS LA CULTURE DE SAPINS DE NOËL ?

C'est envisageable grâce aux producteurs ayant manifesté leur intérêt pour ce projet et chez qui nous allons effectuer nos essais. Concrètement, pour supprimer l'utilisation d'herbicides, nous allons mettre en place sur ces parcelles des essais de techniques de couverture du sol, de désherbage mécanique (roulage, sarclage) ou même du pâturage. Nous allons également renforcer l'équilibre naturel de la production en enherbant les chemins présents dans ces cultures avec des mélanges floraux attractifs pour les insectes prédateurs, en plantant des haies et en implantant des structures d'accueil artificielles des prédateurs de ravageurs (nichoirs artificiels, perchoirs à rapaces...). Cela permettra de diminuer le besoin en pesticides tout en améliorant l'intégration de ces cultures dans nos paysages ardennais. Pour optimiser l'utilisation des engrais, nous effectuerons des analyses de sol afin de découvrir les besoins précis des sapins au cours de l'année et aider ainsi le producteur à effectuer des apports pertinents sans risque de lessivage dû à un excès d'azote.

L'appel à candidats lancé en avril dernier a suscité l'intérêt des producteurs puisque 10 d'entre eux nous ont contacté pour s'impliquer dans le projet. Les premiers couverts végétaux ont d'ailleurs déjà été semés dans le courant du mois de mai !



Les actions « verger »

- **15 septembre ► 01 nov. :**
Permanence et conseils pour le design de votre projet verger en nos bureaux.
- **15 septembre ► 10 oct. :**
Achat groupé d'arbres fruitiers haute tige avec l'ASBL Green Management. Bon de commande et infos sur www.greenmanagement.biz
Lieux de livraison : Marche, Bertrix ou Gedinne.
- **Samedi 12 octobre :**
Fête de la pomme organisée par le Centre Culturel de Bertrix. Activités ludiques, conférences, vidéos, pressage sur inscription, expositions...
- **Samedi 23 novembre :**
Distribution des fruitiers précommandés à la gare de Bertrix et au circuit de Gedinne par l'ASBL Green Management.
- **Samedi 7 décembre :**
Formation « Je plante mon verger ». Démonstration au verger citoyen à Oizy (Bièvre).
- **Samedi 15 février 2020 :**
Formation « Greffons ». Comment prélever du bois de greffe pour préserver notre patrimoine fruitier local ? Démonstration à Froidlieu (Wellin) avec l'ASBL Diversifruit.
- **Samedi 14 mars :**
Formation « Taille ». Verger communal de Noirefontaine (Bouillon).
- **Samedi 21 mars :**
Formation « Greffage » de variétés anciennes en partenariat avec l'ASBL Graines d'adultes. Verger à définir.

INSCRIPTION GRATUITE

et nécessaire pour les différentes activités auprès de sylvain.trigalet@ardenne-meridionale.be - 0474/53 11 14

FRUITS DU TERRITOIRE, fin de l'histoire ?

Calville des prairies, Gueule de mouton, Reinette étoilée, Légipont, Altesse double, autant de fruits de nos contrées sélectionnés, greffés, soignés, taillés et dégustés par les générations passées. 1 200 variétés composaient nos vergers haute tige wallons. Ce patrimoine sucré risque pourtant de disparaître d'ici vingt à trente ans par manque d'intérêt. Resterons les quelques Pink lady, Golden et autres Granny produites de façon intensive hors de l'Ardenne méridionale.

RÉDUCTION DRASTIQUE DE LA DIVERSITÉ FRUITIÈRE

Les choix de consommation, la mécanisation, la spécialisation agricole et la perte de savoir-faire ont eu raison de 95 % des vergers de la région. Peu valorisés et abandonnés, ils périssent progressivement. De prés-vergers haute tige, nombre de nos pchis et jardins sont devenus des pâtures ou pelouses sans relief.

FRUITICULTURE HAUTE TIGE, UNE RÉELLE POSSIBILITÉ ?

Aujourd'hui, on est de plus en plus attentif à l'origine des fruits, à la biodiversité, au bien-être animal, au goût, à la qualité nutritionnelle des fruits et celle des paysages, aux pratiques agroforestières qui stockent du carbone. Le verger haute tige a donc clairement sa place dans l'écosystème ferme et peut contribuer

pleinement à valoriser l'image du monde agricole. Il peut permettre de générer, à la marge, quelques rentrées supplémentaires. Pour le particulier, l'intérêt est évident s'il souhaite produire ses propres fruits pour son alimentation.

UN RÉSEAU DE VERGERS, D'ÉLEVEURS ET DE PARTICULIERS ?

Le GAL Ardenne Méridionale souhaite dynamiser un réseau de passionnés ou simples curieux pour faire (re)vivre les vergers du territoire. Nous espérons favoriser les échanges entre les différentes parties, sauvegarder notre patrimoine fruitier, valoriser nos fruits et redévelopper ces écosystèmes prés-vergers. Grâce à différentes activités, nous souhaitons diffuser l'expertise interne ou extérieure au territoire.



Formation « Taille » dans le verger communal de Daverdisse (Porcheresse)

PETITES ET GRANDES DÉCOUVERTES

au Pays de Bouillon en Ardenne

Amoureux de la nature et passionnés du territoire, les guides de la Maison des guides vous ont concocté un programme de balades attrayant pour cet été !

Ils vous embarquent à la découverte des légendes ardennaises, des traditions gourmandes, de lieux incontournables parfois mystérieux, de paysages à couper le souffle, d'une nature sauvage endémique et unique.

ENVIE D'ÊTRE GUIDÉ ?

Que cela soit pour goûter aux trésors de la nature ou se sentir en harmonie avec celle-ci, réveillez vos sens et vivez une expérience unique au cœur des paysages exceptionnels de notre territoire avec onze guides spécialistes et passionnés dans leur domaine.

Aventuriers, gourmands, rêveurs, petits et grands, seul, en famille, entre amis... il y en a pour toutes les envies et tous les niveaux, alors soyez les bienvenus !

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Et pourquoi ne pas allier plaisir des yeux et des papilles ? Neuf sorties nocturnes vous proposent de parcourir notre ciel et d'écouter des histoires interstellaires tout en dégustant de bons produits locaux. Plus qu'une promenade, profitez de l'expérience d'un guide qui saura vous transmettre sa passion et vous faire passer un moment inoubliable.

L'AGENDA

- **Samedi 15 juin | Bertrix | Marche avec pique-nique dans la forêt**
Accompagné par Vincent Houchard – S'prit rando
- **Samedi 22 juin | Paliseul**
Les aventuriers de la Forêt – Chasse aux trésors | Accompagné par Christianne Istace-Mélot
- **Samedi 13 juillet | Vresse**
L'eau compagne de votre voyage
Accompagné par Étienne Monnier
- **Dimanche 28 juillet | Bouillon**
Les chemins insolites de Bouillon
Accompagné par Anne-Marie Laming
- **Dimanche 4 août | Vresse-Bièvre**
D'un plus beau village à l'autre par le pont de claies | Accompagné par Étienne Monnier
- **Dimanche 15 septembre | Daverdisse**
Initiation au bain de forêt | Accompagné par Patrice Deguelte – Ecosophia
- **Samedi 28 septembre | Herbeumont**
Wild Food – Balade gourmande autour du thème des végétaux sauvages comestibles
Accompagné par Barbara Diesbeck

Séduit par ce programme ?

La brochure est disponible dans les Syndicats d'Initiative, Offices de Tourisme du territoire et à la Maison du Tourisme de Bouillon en Ardenne. Également téléchargeable sur le site www.ardenne-meridionale.be/media/publications

Vous êtes guide

et souhaitez rejoindre la Maison des guides ?

Contactez-nous au **0474/53 11 10**



- **Samedi 12 octobre | Bouillon**
Visite aux flambeaux du château de Bouillon | Accompagné par Michel Van den Broeck – Les Fées
- **Samedi 9 novembre | Daverdisse**
Marche nocturne en forêt | Accompagné par Patrice Deguelte – Ecosophia

LES BALADES G'ASTRONOMIQUES

- **Vendredi 21 juin | Gedinne**
Départ Tour du millénaire, 21h30
- **Vendredi 05 juillet | Vresse**
Nafraiture, Ferme de la Yauge, 21h30
- **Vendredi 12 juillet | Bouillon**
Départ église de Noirefontaine, 21h30
- **Mardi 16 juillet | Wellin** | Départ Laboratoire de la vie rurale à Sohier, 21h
- **Vendredi 26 juillet | Herbeumont**
Restaurant La Fille du Boulanger, 21h30
- **Vendredi 09 août | Bièvre**
Départ église de Petit-Fays, 21h30
- **Jeudi 15 août | Bertrix**
Départ Cellier du Baudet, 21h30
- **Vendredi 16 août | Paliseul**
Départ église de Nolleaux, 21h30
- **Vendredi 30 août | Daverdisse**
Départ église de Haut-Fays, 21h



« DÉJEUNONS TOURISME »

le RDV des acteurs touristiques de l'Ardenne méridionale

Depuis fin 2018, des rencontres alliant convivialité et expertise sont organisées chaque trimestre à destination des opérateurs touristiques du territoire.



Succès au RDV pour « Déjeunons Tourisme » avec une quarantaine d'opérateurs présents à chaque rencontre !

- 02/19 : Musée du Sabot à Porcheresse – speed dating sur les activités des opérateurs touristiques.
- 05/19 : Récréalle à Alle-sur-Semois – problématique des Midweek et fréquentation touristique en semaine.

À VOS AGENDAS !

Le prochain RDV est programmé le **mardi 17 septembre** et vous apportera les clés et outils pour créer une publication Facebook efficace. Le lieu sera communiqué prochainement.

« Déjeunons Tourisme » est destiné aux opérateurs touristiques au sens large : hébergements – HoReCa – accueil touristique – guides – attractions... L'objectif ? Permettre les rencontres entre opérateurs et les informer sur des thématiques qui les concernent. Une démarche innovante pour le territoire afin d'impulser une dynamique d'échanges et de partenariats !

UNE FORMULE EFFICACE ET CONVIVIALE

1h30 pour aborder un sujet de manière conviviale (sous forme de groupes de travail – présentation d'intervenants extérieurs...) autour d'un copieux petit-déjeuner de produits locaux et d'échanges entre opérateurs aux profils variés.

UN RYTHME RÉGULIER

Quatre « Déjeunons Tourisme » seront organisés annuellement les mardis de 8h00 à 9h30 à chaque fois sur une commune différente dans un lieu touristique ou non.

L'opportunité pour les opérateurs de découvrir un territoire qui regorge de pépites insoupçonnées !

DES ORGANISATEURS FÉDÉRÉS

« Déjeunons Tourisme » est le fruit d'une collaboration entre 5 structures trans-communales ayant des missions touristiques sur le territoire : ADL de Bertrix – Bouillon – Herbeumont – Paliseul et ADL de Bièvre et Vresse-sur-Semois ; Massif Forestier de la Semois et de la Houille ; Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne et GAL Ardenne Méridionale. Cette collaboration s'explique par la volonté affirmée de ces 5 structures de travailler ensemble afin d'éviter les redondances auprès des opérateurs !

UN CONTENU VARIÉ

Trois « Déjeunons Tourisme » ont déjà eu lieu fin 2018 et début 2019 :

- 11/18 : Auberge La Hutte Lurette à Paliseul – présentation du concept et définition des attentes.



Vous êtes un opérateur touristique

et vous souhaitez participer aux rencontres « Déjeunons Tourisme » ? Contactez la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne pour être ajouté à la liste de diffusion !

Contact : 061/46 52 11
info@bouillon-tourisme.be



Pour que la mobilité ne soit PLUS UN FREIN

La mobilité en Ardenne méridionale est un défi majeur pour nos 9 communes. Dans le cadre du projet Action sociale du GAL, différentes actions sont menées pour rendre notre territoire plus accessible à des publics à besoins spécifiques, en particulier les personnes à mobilité réduite et les demandeurs d'emploi.

LA BECASINE

Depuis plusieurs semaines un drôle d'engin a fait son apparition en Ardenne méridionale... une Becasine ! Il s'agit d'un outil permettant aux personnes ayant des difficultés à se déplacer à pied de pouvoir profiter, avec confort et sécurité, de nos balades en forêt et de nos paysages. Inventée par David Enthoven, un designer industriel virtonais, la Becasine est constituée de matériaux entièrement recyclables, se monte en quelques minutes et entre facilement une fois démontée dans la plupart des véhicules.

Pas besoin d'une condition physique importante pour la pousser, sur un terrain plat, une seule personne suffit. En fonction des distances et du chemin parcourus d'autres porteurs peuvent cependant être nécessaires pour relayer le porteur principal.

La Becasine est disponible gratuitement et sur simple réservation à la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne pour toute personne souhaitant l'utiliser (Quai des Saulx 12 - 6830 Bouillon ; 061/46 52 11).



Visionnez notre capsule pour découvrir la Becasine en action !

www.ardenne-meridionale.be/le-territoire-en-images

DES FORMATIONS AU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire est un atout quasi indispensable pour les chercheurs d'emploi de nos communes. Malheureusement, son obtention est devenue aujourd'hui une véritable difficulté. Examens plus compliqués et centres de formation éloignés peuvent décourager les candidats.

C'est pourquoi le GAL, associé à différents partenaires comme les CPAS, ADL et ALE, a décidé de délocaliser des modules de formation au permis

de conduire théorique au sein des communes où ils n'existent pas encore. Ces modules, répartis sur deux semaines de cours, permettent aux demandeurs d'emploi de suivre une formation adaptée à leurs besoins, et proche de chez eux, afin d'augmenter leurs chances de réussir l'examen pour suivre une formation professionnalisante ou trouver un emploi par la suite.

Un premier module a eu lieu en mai 2019 sur Wellin, un autre suivra en novembre 2019 sur Paliseul.



AGENDA

Tous les 3^{es} samedis du mois

13h-16h ▶ Repair'Café
à la Maison des générations
de Bertrix

15/06 | Bertrix

9h ▶ Marche avec pique-nique
dans la forêt

22/06 | Paliseul

14h15 ▶ Balade « Les aventuriers
de la forêt » – chasse aux trésors

13/07 | Vresse

10h ▶ Balade « L'eau compagne
de votre voyage »

28/07 | Bouillon

14h ▶ Balade « Les chemins
insolites de Bouillon »

04/08 | Vresse - Bièvre

10h ▶ Balade « D'un plus beau
village à l'autre par le pont de daïes »

07/09 ▶ 08/09

Journées du Patrimoine :
Coup de projecteur sur le Château
d'Herbeumont, visites guidées de
jour et de nuit

15/09 | Daverdisse

14h ▶ Balade « Initiation
au bain de forêt »

15/09 ▶ 10/10

Achat groupé de fruitiers haute tige

17/09 | Lieu à définir
« Déjeunons Tourisme »

21/09

18h20 ▶ Ardenne
Mériidionale – Le MAG n°6
sur TV Lux et Matélé

28/09 | Herbeumont

10h ▶ Balade « Wild food –
Se nourrir de la nature »

12/10 | Bertrix

10h-18h ▶ Fête de la pomme

12/10 | Bouillon

18h30 ▶ Balade « Visite aux
flambeaux du château fort »

09/11 | Daverdisse

20h ▶ Marche nocturne
en forêt

Agenda des balades
G'Astronomiques
sous les étoiles dans
les 9 communes

▶ voir en page 8

23/11 | Bertrix & Gedinne

Livraison des fruitiers
commandés

07/12 | Bièvre (Oizy)

9h30-12h ▶ Formation
Plantation

MARCHÉS DU TERROIR PERMANENTS :

4^e dimanche du mois

Avril à octobre ▶ 8h-13h
Village des producteurs
Boulevard Vauban à Bouillon

1^{er} samedi du mois

Mai à décembre ▶ 9h-12h
École de la Croix Scaille
Rue de la Croisette 13 à Gedinne

Chaque samedi

15h-18h30 ▶ Ferme du Bijou
Rue de Notre-Dame 18 à Orgeo
(Bertrix)

1^{er} vendredi du mois

Sauf janvier ▶ 17h-20h
Marchés des Halles
Rue Sainte-Eutrope 27 à Paliseul

3^e vendredi du mois

Avril à octobre ▶ 17h-20h
Espace Cognaut – Rue Albert Raty
112 à Vresse-sur-Semois

MARCHÉS ÉPHÉMÈRES :

20/07 | Herbeumont

15h-24h ▶ Parc du Vivy
Parc en fête – Animations

18/08 | Herbeumont

9h-16h ▶ Grand'Place
Village des producteurs lors
de la brocante

14/12 | Maissin

12h-19h ▶ Rue des Roses 4
Marché terroir de Noël

Un territoire de légendes :

LA FÉE NAMOUsETTE

Les légendes de la Semois
nous emmènent pour
cette édition du côté de
Bouillon, à Les Hayons,
là où vivait une fée
(sorcière pour certains)
nommée Namousette.

Namousette habitait

dans le bois dit
« Presnaumont » et
était dotée d'une rapidité

pour voler dans les airs pouvant surpasser les plus
rapides des faucons. Elle pouvait ainsi rejoindre
Paris en quelques minutes pour aller chercher du
sel afin d'assaisonner ses pommes de terre cuisant
sur le feu avant que celles-ci ne soient prêtes !

Un jour, un riche voisin laboureur osa injurier
Namousette. Sa vengeance ne se fit pas attendre
et celle-ci déroba au malpoli tout son argent pour
le déposer chez un autre habitant de Dohan.
Mais cet autre habitant ayant récupéré toutes
les richesses fût bien ingrat envers sa généreuse
donatrice... Lorsque celle-ci lui demanda de lui
creuser un puits, il se moqua de Namousette et
la menaça de la brûler sur sa roche. Cependant,
notre fée avait plus d'un tour dans son sac et la
nuit suivante elle reprit tous les biens qu'elle lui
avait offerts ainsi que tout ce que le malheureux
possédait... pour les jeter dans la Semois !

Malheureusement, la fin de l'histoire est bien tra-
gique puisque notre Namousette fût condamnée
au bûcher. Durant très longtemps, à cet endroit,
ne poussèrent que ronces et mauvaises herbes.

Source : Luxembourg-belge.be

Vous aussi vous connaissez des légendes
issues de notre territoire ? Ou peut-être
avez-vous d'autres versions pour la légende
de la Fée Namousette ? Partagez-les avec
nous à info@ardenne-meridionale.be



TRADITIONS



*Le point de vue de la Roche
de la fée Namousette – Les Hayons*

Surfez sur **ardenne-meridionale.be**
/ rubrique Agenda pour suivre nos événements !



Posons
une **empreinte**
nouvelle !

**Suivez-
nous !**

**UN SITE WEB POUR
MIEUX NOUS CONNAÎTRE**

► www.ardenne-meridionale.be

**UNE PAGE FACEBOOK POUR ÊTRE
AU PLUS PROCHE DE NOTRE ACTUALITÉ**

►  [@galardennemeridionale](https://www.facebook.com/galardennemeridionale)

**UN JOURNAL SEMESTRIEL POUR
COMPRENDRE NOS ACTIONS**

► Rendez-vous en décembre 2019
pour un 3^e numéro du JAM !

**UN MAGAZINE TÉLÉ POUR DÉCOUVRIR
NOS PROJETS EN IMAGES**

► Prochain MAG : 21 septembre 2019
Diffusé sur TV Lux et Matélé



Fonds européen
agricole pour le
développement rural :
l'Europe investit dans
les zones rurales.



Éditeur responsable :

Groupe d'Action Locale Ardenne Méridionale asbl
Rue de la Station 1 – 6850 Paliseul – 061/46 03 44

Équipe du GAL Ardenne Méridionale :

Coordination : Hélène Poncin – Chargés de mission :
Caroline Brot, Julie-Ambre Flauder, Antonio
Ramirez-Guanche, Wendy Rykers, Sylvain Trigalet

Photo de couverture : R. Grimonpont

Crédits photos : FTLB, GAL Ardenne Méridionale,
M. Van den Broek

Mise en page : mathieu-gillet.be

Tirage : journal tiré à 20 200 ex. distribués
gratuitement sur les 9 communes du territoire

Impression : Imprimerie Doneux
Sur papier FSC & ECF
avec encre végétale

